

MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2022

secretariat@faverges-tour.fr ◇ tél. 04 74 88 80 86 ◇ www.faverges-tour.fr

La Mairie est ouverte au public du mardi au samedi de 8h30 à 12h00

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

**Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux.
Elle aura lieu à la Halle Marcel Vergnaud le dimanche 08 janvier 2023 à 10h30.
Nous vous attendons nombreux !**

CONSEIL MUNICIPAL

Recensement de la population

Pour rappel, le recensement des habitants de notre commune se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février. Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui collecteront les données auprès des habitants. Il sera possible de répondre au questionnaire en ligne sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>.

Location de la Salle des Fêtes

Vous avez la possibilité de louer la Salle des Fêtes pour l'organisation de vos fêtes familiales privées. Cette salle est uniquement destinée à la location pour les habitants de notre village ; si vous souhaitez ne pas respecter cette règle, vous en prenez la responsabilité et le risque de ne plus avoir accès à la location. Le tarif pour la location s'élève à 260 € et une caution de 520 €.

Voisins Vigilants et Solidaires

Pour rappel, la municipalité de Faverges de La Tour adhère au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires », afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de gendarmerie dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance.

Vous pouvez nous rejoindre en vous inscrivant sur le site <https://www.voisinsvigilants.org/>, ou, pour les personnes n'ayant pas accès à internet, en appelant la mairie au 04 74 88 80 86.

VIE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Comité Bâtiments

École élémentaire : la nouvelle chaudière fonctionne depuis le retour des vacances de la Toussaint.

Restaurant scolaire : les travaux avancent ; la pose du carrelage est terminée. Le passage des alimentations électriques en plafond et la pose des supports lumineux sont en cours. L'installation du faux plafond et les derniers travaux de chauffage se dérouleront à partir de mi-décembre.

VIE DU VILLAGE

Centre Communal d'Action Sociale

Ateliers informatiques : le CCAS, en lien avec la médiathèque des Vals Du Dauphiné et la médiathèque de Faverges de la Tour, organise des ateliers informatiques pour les seniors ; ils seront animés par l'intervenant numérique de la Passerelle (médiathèque de La Tour du Pin). Une première rencontre a permis de définir les attentes et d'établir un programme. Les ateliers débuteront le vendredi 13 janvier 2023, de 10h00 à 12h00 et se poursuivront tous les quinze jours dans votre médiathèque favergeoise. Les inscriptions sont maintenant closes.

Médiathèque municipale

Vous pouvez, sans obligation d'abonnement, découvrir cet espace, flâner entre les rayons, vous renseigner sur les offres possibles, sur les animations prévues et passer un bon moment aux heures d'ouverture au public : mercredi de 14h00 à 16h30 / vendredi de 15h30 à 18h00 / samedi de 10h00 à 12h00.

Les emprunts de documents (livres, revues, DVD) sont gratuits pour les moins de 18 ans (seule l'autorisation signée par l'adulte responsable est nécessaire). L'abonnement annuel pour un adulte est de 10 € (tarif réduit : 5 €).

Les animations régulières :

- **Accueil scolaire** : toutes les classes sont accueillies dans la semaine ; les maternelles et les CP le jeudi matin et les classes élémentaires le lundi après-midi. Les élèves de la classe de CM2 participent cette année à « Destination lecture » organisée par le réseau des Vals du Dauphiné. Les livres seront présentés à la classe avant les vacances de Noël.

- **Le P'tit qui lit** : cette animation destinée aux 0/3 ans en partenariat avec le relais petite enfance du secteur permet aux tout-petits et à leurs parents de se retrouver autour de comptines, de lectures adaptées.

Les séances ont lieu sur inscription (privilégiez le mail) de 9h30 à 10h00 ou de 10h30 à 11h00 (séance au choix) les samedi 7 janvier, 4 février et 4 mars.

- **D'un livre à l'autre** : vous avez envie de parler d'une de vos lectures (ou pas), de découvrir de nouveaux auteurs, venez échanger avec nous. Vous serez les bienvenus en toute convivialité et sans a priori (animation réservée aux adultes) : de 18h00 à 20h00 les mardi 3 janvier, 7 février et 7 mars.

Après-midi « Jeux en Famille » : cette animation se déroulera à la Salle des Fêtes le dimanche 29 janvier de 14h30 à 17h30 en présence de « Déclik Ludik », de « La Guilde des brumes » et de la Ludothèque de Pont de Beauvoisin. À cette occasion, nous partagerons la galette des rois. Venez profiter d'un bon moment en famille !

Tél : 04 74 88 88 07 (aux heures de permanence) / Mail : bibliotheque.faverges@orange.fr

Toutes les animations proposées par le réseau des médiathèques sont regroupées sur une plaquette gratuite à votre disposition à la médiathèque.

État civil

Naissances

Manea, Daniel TIATOA le 08 septembre, 1246 Route de Closel et Claritière

Léandre, Stéphane BELLEMIN le 09 octobre, 1578 Route de Closel et Claritière

Liv, Sophie STEMPNIEWICZ le 16 octobre, 43 Chemin de Châteaueux

Mariages

Pierre JULLIEN et Nadine BORDEL le 12 novembre

Décès

Martine LE BRETON le 16 novembre

Raymonde COLLONGE le 20 novembre

Madeleine MICHALLET le 4 décembre

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Bâtie-Faverges

Fabrice Goguet, président de l'amicale ainsi que tous les amicalistes tiennent à s'excuser auprès de tous les Favergeois pour l'oubli de la mention de Faverges sur la couverture de leur calendrier.

BCFD - Basket Club Faverges Dolomieu

Une fin d'année rythmée au BCFD ! Alors que les plus grands sont sur le point de terminer la première phase du championnat, nos U9 ont joué les premiers matchs de leur courte carrière ! 2022 se termine avec la journée de Noël pour l'école de basket (de 3 à 10 ans) et la première édition de la Christmas Cup. Deux journées où nos basketteurs vont s'affronter lors de tournois et petits concours qui laisseront ensuite place à une trêve bien méritée. Nous nous retrouverons dès le dimanche 8 janvier pour la vente de la galette à commander en ligne (www.bcfdf.fr) ou à Comptoir de Campagne, et à venir récupérer le dimanche matin à Comptoir.

Vous pouvez dès à présent noter le dimanche 26 mars 2023 dans vos agendas, jour de notre traditionnel Loto.

Le BCFD vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous attends toujours plus nombreux sur nos manifestations !

Sou des Écoles

Cette nouvelle année commence en beauté avec le Sou. Le vendredi 3 février, les enfants participeront au carnaval à l'école. Si toutes les conditions sont favorables, ils pourront défilés dans les rues du village et manger de bonnes crêpes. Le soir, venez récupérer vos pizzas commandées via le coupon dans les cahiers ou à Comptoir.

Le dimanche 19 mars, nous organisons notre fameux vide-greniers. Alors commencez à préparer vos cartons, vos listes d'affaires à chiner, vous trouverez votre bonheur à nos côtés.

Et parce qu'il faut déjà y penser, nous vous ferons passer le bon de commande pour vos plants et fleurs. Cette année nous avons envie de nouveauté alors soyez curieux et laissez-vous tenter.

Nous vous attendons nombreux sur nos prochains rendez-vous !

La Happy Team du Sou des Écoles.

Honneur à nos Aînés

L'année 2022 s'achève avec la remise des colis de fin d'année à nos Aînés. Nous les avons concoctés avec Comptoir de Campagne et nous espérons qu'ils plairont à nos bénéficiaires. Notre actualité est sous le signe du recrutement et nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de quatre nouveaux membres : Anne-Sophie, Barbara, Patricia et Luc. Voilà des bras, des idées et de la bonne humeur qui se joignent à notre équipe.

Au programme du 1^{er} trimestre 2023, nous vous donnons rendez-vous pour le concours de belote le dimanche 5 février. La langue de bœuf à déguster sur place ou à emporter vous y attendra ! Nous comptons sur la participation de toutes les générations pour cette occasion.

La Boule Favergeoise

Nous préparons pour le dimanche matin 05 mars 2023 une vente à emporter de cassoulet cuisiné maison. La recette avait été bien appréciée en 2022, elle sera donc reconduite ! Le bureau de la Boule Favergeoise a le plaisir de vous inviter à la Salle des Fêtes, pour partager le verre de l'amitié en venant chercher votre cassoulet !

Don du sang

L'Amicale des donneurs de sang de La Bâtie-Faverges vous informe que la prochaine collecte de sang aura lieu à la Salle d'Animation de la Bâtie-Montgascon le lundi 02 janvier 2023 de 16h00 à 19h30.

La prise de RDV est conseillée sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Vous pouvez relayer l'information autour de vous ! Nous manquons toujours de sang.

Club du Bon Temps

Après une fin d'année marquée par le repas de Noël et la traditionnelle bûche, le Club du Bon Temps est heureux de vous faire part de son activité pour ce début d'année 2023. Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

- Galette des Rois : jeudi 12 janvier à la Salle du Bon Temps.

- Bugnes : jeudi 09 février à la Salle du Bon Temps.

- Conseil d'administration : jeudi 16 mars.

Contact : 06 23 16 38 30 ou 09 83 30 07 50 / Mail : jeanpierregilis@gmail.com

Takatapella

La nouvelle saison de Takatapella a agréablement démarré en musique avec une initiation proposée à tous dans le cadre du marché solidaire « Couleurs du Monde » à Faverges.

Nous vous informons que nous organisons **un stage ouvert à tous** le samedi 21 janvier dans la salle sous la mairie, de 15h00 à 18h00, encadré par Pierre Vargoz (sur inscription).

Notre concert annuel aura lieu le samedi 25 mars 2022 à la Halle Marcel Vergnaud de Faverges. Comme à chaque fois, une initiation sera proposée dans la journée avec invitation à participer au concert du soir !

Venez nombreux !

Pour tout renseignement ou inscription : takatapella@gmail.com / 06 77 66 70 49 ou 06 12 85 85 08.

Pour suivre notre actualité : <https://www.facebook.com/TAKATAPELLA>

VIE INTERCOMMUNALE

La gendarmerie nous informe

Afin d'éviter les vols et cambriolages en cas d'absence, merci de prendre quelques minutes pour lire ceci :

Me protéger au quotidien contre les vols :

1 - Mon habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) ;
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, départ annoncé sur les réseaux sociaux...);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers...);
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion ;
- Notez les numéros de série des objets comme l'outillage, ils permettront peut-être aux forces de l'ordre de vous les restituer. Conserver les factures, prenez en photos les biens les plus précieux ;
- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération **Tranquillité Vacances**, signaler votre absence à la gendarmerie locale.

2 - Mon véhicule

- Verrouillez votre véhicule chaque fois que vous en sortez ;
- Ne laissez pas votre véhicule en marche sans surveillance ;
- Évitez de laisser les clés sur le contact même dans des lieux fermés (garage, cour, jardin) ;
- Équipez votre véhicule d'un système antivol électrique (alarme, anti-démarrage) ou mécanique (canne antivol) ;
- Ne laissez pas d'objets de valeur (GPS, badge de péage...) ainsi que la carte grise à l'intérieur du véhicule ;
- Face au car-jacking (vol d'un véhicule en utilisant la force ou la menace sur le conducteur) :
 - o restez vigilant en cas d'accrochage suspect ;
 - o ne tentez pas de résister à tout prix à l'agresseur.

3 - Mon téléphone portable

- Dès l'achat de votre téléphone, notez le numéro IMEI (15 chiffres - visible en tapant sur votre téléphone *#06# ou en contactant votre opérateur). En cas de vol, il vous sera demandé pour le faire bloquer ;
- Soyez discret lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu public et redoublez de vigilance, notamment lorsqu'il y a de la foule ;
- Quand vous n'utilisez pas votre portable, ne le laissez pas à portée de vue. Ne le tenez pas à la main. Rangez-le dans un endroit sûr ;
- En cas de vol, déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne. Déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Fournissez lors du dépôt de plainte le numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI). Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur.

4 - Mon vélo

Chaque année, plus de 400 000 vélos sont volés, sur un parc estimé à 30 millions d'unités en France. 150 000 sont retrouvés mais seulement 10 % sont restitués à leur propriétaire, faute d'identification possible.

Le nouveau système de marquage BICYCODE® permet aux propriétaires de graver un numéro unique sur leur vélo. Ce numéro est par la suite intégré dans un registre national avec les coordonnées du propriétaire. Gendarmes et policiers peuvent alors joindre ce dernier afin de lui restituer son vélo à la suite du vol.

La procédure pour le marquage des vélos et l'enregistrement dans le registre national est très simple, connectez-vous sur <http://www.bicycode.org>.

SYCLUM

Des nouveautés du côté des déchets !

À partir du 1^{er} janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri...une seule consigne : 100 % des emballages et des papiers se trient. Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie !

Plus de déchets à trier : tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Comment cela se concrétise ? Dans votre bac jaune, vous pourrez déposer indifféremment tous vos emballages et vos papiers en mélange, toujours en vrac dans le bac (pas de sac), simplement vidés (pas lavés) et surtout bien séparés les uns des autres.

Les ambassadeurs du tri sont missionnés pour effectuer une communication en porte à porte auprès des habitants. **Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !** La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de

consommation et de soutenir une économie plus sobre. **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.** Pour les déchets alimentaires, pensez au compostage !

Syclum adapte ses collectes aux nouveaux besoins : à partir du 1^{er} janvier 2023, les équipes collecteront une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante (le même jour) les recyclables dans le bac jaune. Un calendrier précisant les dates de collecte vous sera remis.

Des questions : contact@syclum.fr

Groupe OSEZ

Depuis plus de 25 ans, le Groupe OSEZ est au service des habitants. Il intervient auprès des particuliers en proposant différents services de proximité.

Pour un besoin de personnel de manière ponctuelle : l'association **OSEZ Ressources** propose un renfort à la maison ou pour une occasion spécifique (réalisation de tâches ménagères courantes, déménagement et rangement du logement, entretien des extérieurs et des espaces verts, petit bricolage et manutention, aide lors d'événements occasionnels). Il n'y a aucune démarche à effectuer ; OSEZ est l'employeur et gère les démarches de A à Z. Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.

Des services à domicile pour tous : l'association **Remue-Ménage** est une structure composée de plus de 70 salarié(e)s qui sont sensibilisés au respect de l'intimité et la dignité de chacun. Ils interviennent auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, en sortie d'hospitalisation, des familles avec des enfants ou adolescents ou pour d'autres prestations.

Remue-Ménage dispose de l'agrément « Services à la personne » et est signataire de la Charte Nationale de la Qualité 2022.

Un accompagnement vers et dans l'emploi : le Groupe OSEZ accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail. Nos équipes proposent : un suivi individualisé, une aide à la définition du projet professionnel, des missions de travail pour développer des savoir-faire métiers, des ateliers et des formations, un soutien à la résolution des problématiques sociales (mobilité, garde d'enfants, accès au numérique, logement, santé...).

En 2021, le Groupe a accompagné 882 personnes vers l'emploi et a permis à 587 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez votre agence de proximité OSEZ située à La Tour du Pin au 04 74 83 20 95 ou sur latourdupin@groupe-osez.fr.

À NOTER

L'info en direct

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion et rester au plus près de l'actualité du village, vous pouvez recevoir par mail les dernières infos "en direct".

Envoyez simplement "info en direct" à l'adresse accueil@faverges-tour.fr.

Bien sûr le secrétariat enlèvera vos coordonnées de la liste sur simple demande, et ne les transmet à personne !

Page Facebook

N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de la municipalité pour rester informé de la vie municipale et associative, ainsi que de l'activité locale.

Page Facebook : [@favergesdelatour38](https://www.facebook.com/favergesdelatour38)

Artisans Favergeois

Si vous souhaitez que votre activité apparaisse dans le prochain bulletin municipal, merci de contacter l'accueil de la Mairie afin de vous faire connaître très rapidement.

Si vous avez cessé votre activité, merci de nous le faire savoir afin que notre rubrique "vie économique" reste à jour !

Photos et dessins du village

Le comité recherche toujours des photos (uniquement prises à Faverges) de paysages, d'animaux sauvages, du patrimoine, des rencontres sportives et fêtes associatives... afin d'illustrer les bulletins municipaux et le diaporama des vœux. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse accueil@faverges-tour.fr.

Distribution

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à « L'actu » et/ou qui l'ont distribué. Si vous souhaitez vous aussi aider à la distribution, faites-vous connaître en Mairie !

Comité de rédaction

Jean-Marc Damais, Olivier Ferré, Gisèle Gaudet, Karine Serinda, Wanda Simonutti.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Janvier

Lundi 02	Don du sang - Collecte 16h00 / 19h30	La Bâtie-Montgascon
Dimanche 08	Vœux du Maire - 10h30	Halle M. Vergnaud
Dimanche 08	BCFD - Vente de galettes des rois	Comptoir de Campagne
Samedi 14	Broyage communal - 9h00 / 11h30	Parking Cimetière
Dimanche 22	La 7^{ème} en 4L - Vente à emporter	Salle des Fêtes
Dimanche 29	Médiathèque - Après-midi jeux	Salle des Fêtes

Février

Dimanche 05	Honneur à nos Aînés - Repas à 12h00 + Belote à 15h00	Salle des Fêtes
Samedi 11	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
Samedi 18	Génération Favergeoise - Soirée Coinche	Salle des Fêtes

Mars

Dimanche 05	La Boule Favergeoise - Cassoulet à emporter	Salle des Fêtes
Dimanche 19	Sou des Écoles - Vide-greniers	Halle M. Vergnaud
Samedi 24	Sou des Écoles - Chorale	Salle des Fêtes
Samedi 25	Takatapella - Concert	Halle M. Vergnaud
Samedi 25	Comité Environnement - Nettoyage de printemps - 8h00	Mairie